

**E U R O P E A N C O A L
A N D S T E E L C O M M U N I T Y
H I G H A U T H O R I T Y**

Address

by

**M . R E N É M A Y E R
P R E S I D E N T O F T H E H I G H A U T H O R I T Y
t o t h e C o m m o n A s s e m b l y**

Ordinary Session

1956-1957

Strasbourg

MAY 14, 1957

Address

by

M. RENÉ MAYER
PRESIDENT OF THE HIGH AUTHORITY,

to the Common Assembly,
Strasbourg,

May 14, 1957

Mr. President, Gentlemen,

This year, thanks to you, my task is, if not actually lightened, at any rate simplified. The Assembly last year expressed the desire that the High Authority's Annual Report should be rather less of a purely descriptive document. You demanded that the Report, which has now been in your hands for some weeks, should give you not only the account which the High Authority is required to render of its activities during the financial year 1956-57, but also the main outlines of the policy it intends to pursue in regard to the fundamental problems arising, or persisting, for the Community now that the Common Market for coal and steel has been in operation for four years.

For this reason, our Report this year contains a good deal of matter, particularly in the introduction, which I shall be careful not to go over again here. Nor can I, obviously, reply in advance at this stage to the many questions and criticisms or the requests for elucidation

which this bulky document will no doubt evoke from the Rapporteurs to your Committees and the Members of your Assembly.

I shall therefore seek only to draw your attention more particularly to a number of points which the High Authority feels are worth going over together. I should like to emphasize right at the start that four years are a comparatively brief period in the development of economic integration in basic industries characterized, inevitably, by a certain *vis inertiae*. Yet, although a period three times the length is proposed today for the introduction of a General Common Market among our six countries, this Report is the last before the expiry of our Treaty's transition period in February of next year.

It is therefore perfectly reasonable that the two debates to be held on the Report before June 30 should not be wholly confined to recalling the rules laid down in the Treaty and the manner in which the Institutions of the Community and the six Governments have striven during the twelve months under review to see that those rules were obeyed.

As the Report says, the High Authority felt that the time had now come, in the ordinary course of development, for it to examine its record over the transition period, and also its intentions in regard to the prospects of the Community in the years to come.

How far have the expectations of the makers of the Treaty been fulfilled?

In what ways have economic developments — which have departed so widely in some res-

pects from the hypotheses on which we based ourselves in 1950 and 1951 — affected the implementation of the Treaty?

What is to be done to dispose of the difficulties still persisting, which are by no means always those originally foreseen?

What means are we to envisage for the future work of dovetailing the two partially-integrated sectors, coal and steel, with the Communities now to be established under the Treaties recently signed in Rome?

All these questions are present to your minds, and to the mind of the High Authority.

While we make no pretence of answering them all, still less of answering them all at once, we feel we can justifiably ask you to agree that our General Report in its introduction, and in its chapters on the General Objectives of the Community, on coal policy and on social policy, does give you what you looked for from us. I need hardly add that our work was greatly assisted by M. Pierre Wigny's admirable Report on behalf of your Political Affairs Committee, approved by an overwhelming majority at the February Session, on the moral and political balance-sheet of the Community's first four years. This « testimony, » as M. Wigny has entitled it, was of the utmost value to my colleagues and myself.

For while any self-examination presupposes a philosophy, or the striving after one, what it presupposes above everything is a method. The first attribute we are entitled to require

of a method employed by an institution such as ours is that it should be objective. And from that point of view M. Wigny's Report is eminently satisfactory. We trust that the same care for objectivity will be a feature of future criticisms, comparaisons, exhortations and demands addressed to the High Authority.

The High Authority, Mr. President and gentlemen, can only implement the Treaty as it stands, not as certain quarters — sometimes contradicting one another — would quite understandably like to see it implemented. The Treaty does not, to our mind, allow the High Authority to employ political criteria in the implementation of its provisions on industrial concentrations.

Nor does it allow the High Authority in its work of guiding investments to institute centralized, authoritarian planning: another Treaty might have required it to do so, but not the one which was in fact concluded.

The Treaty does not allow the High Authority, without breaking a very stringent rule, to publish the opinions it issues on enterprises' investment programmes. This admittedly limits the example value of the reasons for its conclusions, but it is nevertheless required, under the law we all accept, for the safeguarding of professional secrecy on behalf of the enterprises, whether private or public.

I need not go on from these few examples, which are moreover familiar to you, to list all the others which I could quote from the field of social policy, in which the fixing of wages

and social charges has been left under national jurisdiction, even as the High Authority's work in regard to readaptation has been left contingent upon action by each member State concerned.

Having asked you to bear this in mind, the High Authority wishes you to realize quite definitely that it has no intention whatever of pulling back from its powers under the Treaty into passivity. It has, indeed, left no stone unturned, especially in matters of social policy, in its endeavours to work out ways of raising the standard of living and levelling up conditions generally by every means available to it under the Treaty, with the necessary agreement of the Governments. And it is resolved to continue doing so, assured as it is of the full support of your Assembly.

There is no one more firmly convinced than the Members of the High Authority that Europe cannot have a common economic policy, such as the High Authority is constantly urging the Council of Ministers to map out, unless that policy is supported by the employers and the workers, and particularly by the latter and their unions.

And there is no one more firmly convinced than ourselves that our close and sustained contact with these organizations provides an opportunity for us to bring home to them the tremendous importance for the improvement of living and working conditions of the economic possibilities which European integration opens up as regards dealing with the questions which the miners and steelworkers are, most legiti-

mately, asking concerning the future of their industries, regularity of employment, social security, working hours and wages.

In his speech to your Assembly in November 1955, M. Rey, in a particularly felicitous phrase, emphasized the role which your Assembly and the High Authority could play in social affairs in the six countries of our Community.

The High Authority, for its part, realizes the special function it may be called upon to perform in the interplay of forces determining the level of living and working conditions. Standing as it does in possession of the full picture, in a position to discern where a balance can or should be achieved, in process of demonstrating, by its regular study and documentation work, the extent and accuracy of its information, the High Authority is ready, not to umpire for the various Governments and social groups if they challenge that, but to hold the ring, its authority accepted rather than imposed, and likely to be asserted and proved effective in negotiation, failing recourse to legal bases which the letter of the Treaty does not provide.

The social progress which we consider to have been already recorded as a result of the degree of integration achieved in the coalmining and iron and steel industries may be gauged from various figures in the General Report which give some idea of the development in living and working conditions in the Community.

I should like to add to them a few details concerning the improvement in productivity since the introduction of the Common Market,

and the bearing which productivity has upon the standard of living of Community workers.

The High Authority is well aware when quoting certain figures that the utmost caution is necessary, since its experience is short as yet, and methods of gauging productivity are, in any event, still somewhat unreliable. It feels, however, that the time has come to give an account of the position when the factor concerned is such a vital one to any assessment of the work of integration, which it is now proposed to extend.

In the hard-coal mines, underground output per man/shift went up from 1,401 kg. in 1953 to 1,529 kg. in 1956, an increase of 9.5%. This is, as a matter of fact, a much smaller increase than that for industry as a whole in the Community countries during the same period.

Calculated on the basis of the figures given in the O.E.E.C. Statistical Bulletin, the productivity index for all the Community processing industries together rose between 1953 and 1956 by 19.5%, which is more than double the increase in output in the coalmines.

This is a fundamental point to which we shall be reverting later, which brings out the peculiarly difficult position of the coalmining industry as regards production methods. It may be added, however, that the output per man/shift in the British collieries has remained stationary, while in the Polish mines official figures show that from 1952 to 1955 it fell by 7%.

It is a much more difficult matter to assess productivity and its fluctuations in the iron and steel industry.

To begin with, production methods, even at the crude-steel stage, vary so greatly that it would be impossible to arrive at conclusive results without a special analysis on the basis of country-by-country comparisons.

Furthermore, if we seek to compute the extent in each separate country of vertical concentration between enterprises, that is, the extent of up-the-line integration of coking-plants, iron-ore mines and collieries, and of down-the-line introduction of processing services, we find that it is difficult to furnish figures for this sector at all.

There are, however, two sets of indices which can be compared.

Between 1953 and 1956, the number of men employed in the iron and steel industry of the Community increased by 10% at most. Crude-steel production on the other hand went up during that period by 43%. The conclusion is that the increase in output per worker on the job can be put at something like 30%. Even though that is a very rough estimate, the fact remains that output per worker in the iron and steel industry has gone up faster than productivity in the Community processing industries as a whole (19.5%), and the iron and steel industry is in a particularly favourable position in our six Common Market countries.

If we now go on to examine the relation between output and wages, what, approximately, do we find?

In the collieries, real earnings per shift worked underground went up in the Community by about 30% between 1953 and 1956. As I was saying just now, underground output per man/shift went up by only 9.5%. Thus the increase in the real wages of miners underground was not only greater than the increase in output: it was greater even than the average increase in productivity in the processing industries (19.5%). There is nothing surprising in this. All that has happened is that the need to put the miners definitely in the lead as regards wages suddenly became glaringly obvious, thus bringing out a factor of extreme importance to the development and the future of Europe's coal-mining industry, and demonstrating how indispensable it is in the expansion of that industry to have due regard to the human element.

The Community iron and steel industry between 1953 and the middle of 1956 recorded an increase in real earnings per hour of 29%. This coefficient is very close to the figure for the increase in output, which I gave you just now as approximately 30%. Real earnings per hour in the iron-ore mines have also increased by 30%.

If we were further to examine the movements of these indices from year to year, we should find quite understandably, that the increase in actual earnings per specified period of time in the three Community industries was particularly marked from 1955 to 1956, corresponding to the tremendous expansion — indeed unprecedented in some of the member countries — in the activity of the iron and steel industry, a major consumer of coal and iron ore.

The surveys undertaken by the departments of the High Authority will make it possible, thanks to the inquiries now being carried on in co-operation with the official statistics bureaux in the different countries, to establish the wage curve in the Community industries as against the other industries. This will dispose of one of the points so frequently raised by those who complain of a timelag between the expansion of production in the Community and the movement of wages.

Suffice it to say today, pending the results of the more detailed studies, that such conclusions as can be drawn from the material available do not bear this out: it would not appear that real wages are falling behind industrial output in the economic expansion now in progress in the Europe of the Six, which it must be the aim today to provision, to maintain and to advance.

1956-57, Mr. President and gentlemen, will stand out as the year of the Suez crisis, overshadowed by the problem of Europe's dependence on others for energy. In the space of a few months, the people of our six Countries have come to realize what a problem it is. And already they have been showing both their interest in what can be done to deal with it and their anxiety that there should be a regular flow of supplies.

The events of recent months have also demonstrated that the energy problem is a single indivisible one — a point to which the High Authority has never ceased to draw the attention of the Governments. When it was instruct-

ed to publish a second version of the General Objectives of the Community, it proceeded as a matter of course, with the assistance of the Governments and the experts, to draw up estimates for energy supplies and energy consumption, without which it would be impossible to outline any realistic objectives for the coalmining industry.

It was an advantage to the High Authority in this connection that one of its Members, Vice-President Etzel, was, by a happy choice, appointed as one of the « Three Wise Men » to whom the Foreign Ministers of our six Countries entrusted the task of drafting the first common objectives for the production of nuclear energy on an industrial basis.

The studies upon which these three eminent men engaged, the Report which they have submitted, and the wide range of information of which the High Authority was able to avail itself, served to corroborate the forecasts and aims which our own work on the General Objectives had already led us to lay down:

Your Assembly has expressed the desire, which is also the desire of the High Authority, that Herr Etzel should pass on to it the main conclusions arrived at by the Three Wise Men, and I shall not, therefore, touch on this subject before him.

In the field of conventional energy, the General Report has reproduced for you the Resolution carried in Rome by the six member Governments, requesting the High Authority to frame proposals concerning methods which

would enable their countries to adopt a rational and co-ordinated policy for conventional energy as a whole.

The High Authority's information is that certain quarters are perturbed at what they regard as an encroachment upon a sector in which it has no jurisdiction. I can only say how surprised we are that such concern should be felt. It would indeed be a matter for complaint had we failed to state the position.

Will not the whole structure, objectives, methods, policy and future activity of Europe's coalmining industry depend on the view which is taken of such an energy policy?

How can guidance possibly be provided for investments, or any opinion be formed on price policy, or on the valorization of coal into secondary energy, and more particularly into electric power, without reference to the figures obtained by wider study?

And how can proposals for an import policy, and still more for a chartering policy, ever be framed for the Governments unless we have these figures as a basis — a duty expressly enjoined on us by the Treaty when it states that we must « ensure that the Common Market is regularly supplied » ?

Ensuring regular supplies has a double implication for the Community. There is its short-term action and regular study of economic trends. And there is what we now find to be involved by the fact that the Europe of the Six must always be structurally an importer of coal, unless there should be an unforeseeable and

startling drop in general activity and in steel and energy consumption per head of population. And this latter implication will be with us for many years — the factor which is responsible for our going more deeply into the question of capacity to the developed and extensions to be planned, which you will find set forth in the section of the General Objectives dealing with this problem.

May I, in this connection, dwell a little on the problem of investments in the Community collieries.

The High Authority's day-by-day study of the investment projects declared to it in accordance with Article 54 of the Treaty reveals that, whereas the proportion of capital schemes planned by the iron and steel industry is increasing steadily, the share of the coalmining industry is going down and down.

Despite the investments now under examination, over and above those already completed, extraction capacity is not increasing at anything like the same rate as foreseeable coal requirements. What is more, the provisional figures from the 1957 investment survey show that the amounts invested during 1956 were well below the amounts for 1953 and 1954.

Taking this point in conjunction with what I was saying earlier concerning the rise in productivity in the collieries, I think I may claim to have summed up a situation which, as may be seen from the chapter in the General Report on coal policy, must rank as one of the major problems of the Community, both for the High Authority and for the Governments of the mem-

ber countries, whose general economy and balance of payments alike can be very definitely affected by the pattern of their fuel supplies.

You will, I am sure, Mr. President and gentlemen, agree with us that the tightness of the capital markets of Europe is not alone to blame for the inadequacy of investments in the coal-mining industries of the Community.

Uncertainly from the economic point of view as to the future price of coal and its ability to withstand competition from liquid fuels, the attitude of the Governments in regard to the rate-making policy of the public gas and electricity services, which are the customers of the collieries, the widespread idea, never yet properly thrashed out, that the price of coal is all-important, as the factor controlling the movement of prices as a whole — all these combine to produce a scarcity of the capital which could be invested in the collieries, to raise the rates of interest, and in some instances to push self-financing beyond the limits of what is reasonable, even given the rather exceptional type of depreciation permissible on coalmining installations in this respect.

To examine these questions with the Council of Ministers, and to work out a coal policy which can be accepted by the Governments, the producers and the workers' organizations, is one of the duties of our institutions.

This examination was begun at the last session of the Council, on May 9 and 10.

The Council studies in considerable detail the overall material submitted to it by the High

Authority on various problems of price and wage policy and of investment policy.

Following these discussions, the Council instructed its Co-ordinating Committee to work out, in time for its next meeting, the terms of reference for a joint committee which would be required :

firstly, to settle methods for gauging the increase in productivity in the coalmining and iron and steel industries of the Community;

secondly, to establish, after examination, whether the weights of coal and steel production in the indices of the different countries are comparable or whether they require to be corrected, in accordance with the ratio of these products to the gross national product of each country;

thirdly, to submit proposals for a co-ordinated policy on the part of the member States, making it possible to put in hand investments known to be essential and of special urgency for the achievement of the General Objectives.

The success of this work, which would bring in its train a number of effective decisions for the industries, does not depend on the High Authority alone.

The High Authority has stated its position as regards coal policy in general. It is convinced that an adequate margin of profit is indispensable to the future of coal production however organized, whether by the State or by private enterprise.

It has been struck to see how closely its own view corresponds with that expressed on April 16 of this year to the Economic and Social Council of the United Nations by Mr. Eugène Black, the president of the International Bank for Reconstruction and Development. He was speaking of the current conviction that cheap energy is essential, and he pointed out that the really expensive kilowatt was the kilowatt which the economy needed but could not get.

In face of the long-term energy problems raised for us by the expansion of our industries and the improvement of the standard of living in our Community, we hope that the studies which are to be undertaken with a view to working out a co-ordinated energy policy will yield a corpus of principles in regard to coal production, imports, prices, finance and taxation which can be recommended and observed with the agreement of all concerned.

Indeed, the problem of investments in the collieries is by no means the one and only point to be borne in mind in seeking to ensure that the present potential of the Community is developed to the full.

During the past year, production capacity was not fully utilized : far from it.

In 1956, actual extraction was 250m. metric tons, which is well below the extraction potential of 263m. Shortage of manpower was undoubtedly the reason. The same problem will of course arise in connection with the extension of capacity and the sinking of new pits, although there more up-to-date production methods will help to raise actual productivity.

The manpower problem is therefore a matter of vital importance to Europe's coal potential. The producers know it, the unions know it, the Governments know it. As I have already mentioned, the miners are being granted wage increases in order to keep them at the top of the wage scale.

In some countries direct incentives have been introduced to attract and keep underground workers. As the Assembly is aware, the form and financing of these bonuses have been the subject of differences of opinion between the High Authority and the German Federal Government which have not yet been settled. In none of the discussions on the matter was there any attempt to contest the actual principle of offering a special incentive to this particular group of workers, who are keenly appreciative of its advantages, as are, indeed, the Federal and Land Governments, which can point in justification to the increase in the number of miners in the Ruhr since the introduction of the bonus.

The Conference on Safety in Coalmines which was called by the Council of Ministers at the suggestion of the High Authority completed its work with record despatch and thoroughness. With the Assembly's permission, I should like to take this opportunity to thank all those who took part in the proceedings and helped to ensure that the final resolutions were adopted. It is a particular pleasure to mention the most valuable assistance received from the British experts and the International Labour Office.

The Assembly will also, I am sure, allow me to pay tribute in this connection to my col-

leagues M. Datum and M. Finet for the most able manner in which they conducted to its conclusion a venture which had at its inception given rise to certain apprehensions and anxieties — although these the High Authority never shared.

The Council of Ministers, after examining the findings of the Conference, received our proposals concerning the action to be taken by the Governments, both now and in the future, to implement them.

As a first measure, the Governments and the High Authority confirmed the institution, as decided in the Resolution of September 6, of a permanent body to study and propose the most effective measures for raising safety in coal-mines to the highest possible level. The chairman of this body will be a representative of the High Authority, and the High Authority will also be responsible for the secretarial side.

I shall end my account of these basic considerations regarding colliery labour problems by mentioning something of what has been done and achieved during the past year in the work of framing a Social Security Convention for Migrant Workers.

This Convention provides that all periods during which a migrant worker was previously insured or employed may be added up for the purpose of establishing his eligibility for benefits and the amounts payable to him, and it arranges for benefits in both cash and kind where the worker or his family is outside his country of employment.

In this way it substantially reduces the social-security obstacles to true freedom of movement for workers.

The Convention was approved in principle by the Council of Ministers at its session on February 7, 1957, and it is hoped that the final text will be ready and adopted by the summer.

The development of the iron steel industry in the Community is largely dominated by problems in connection with the supply of raw materials.

The High Authority kept your Common Market Committee informed of the manner in which it was managed, as your Assembly had hoped it would be, to avoid declaring a serious shortage and introducing measures for the allocation of coal during the past winter.

The Committee made a thorough study of the way in which coke and coking coal supplies reach the Common Market, and more particularly the iron and steel industries of the Community.

It was given an account of the manner in which the High Authority had had to even out the conflict between the obligation to keep households properly supplied and the entitlement of mine-owning steelworks to priority on the coal produced by their own pits.

Owners' rights of this kind could never, of course, be disregarded, and moreover they are today an integral feature of the iron and steel industry in more than one member country — a factor the very extent of which, if it were to go

any farther, might in certain circumstances give rise to special problems of its own.

At times of tightness in the market, these rights must obviously not be exercised beyond a certain point — the point where other consumers would have to be rationed, which under the Treaty they could only be by the implementation of Art. 59. If this eventuality were to arise all prior claims on supplies would fall to the ground, and the entire production of the pits, whoever the owner, would be brought under a scheme for compulsory allocation. In order to avoid such an emergency, the High Authority has already induced various iron and steel enterprises, chemical firms and public services owning pits in the Ruhr to set a voluntary limit to the amount of coal they will claim under these owners' rights, and to take a reasonable share of imported coal.

At the same time, the check which it is keeping on the delivery schedules of the three Ruhr coal-selling agencies, and the veto which it can if necessary interpose, enable the High Authority to take effective action in this connection, and thus to prevent any discrimination in the supplying of different consumers, and more particularly of different mine-owning steelworks.

M. Fayat's Report to your Market Commission will make it possible for these matters to be discussed with advantage at the June session.

Admittedly, matters are at the moment a good deal easier in the coal market, which is helpful for the time being as regards keeping the various consumer sectors supplied. The

substantial stepping-up of imports as a result of the depletion of stocks during the harsh winter 1955-56, and of the understandable alarm over Suez, coincided with what turned out to be a very mild winter.

Stocks have been built up again, and the result has been a sense of relief in the coal market which it would be unwise to allow to get the better of us.

Industrial activity is as vigorous as ever, demand by the iron and steel industry continues at a record level. These are healthy elements which should serve as an inducement not to let up on production in the smallest degree, in order that we may face the autumn without serious anxiety as to supplies either to industry or to the households.

We put forward these points, through your Assembly, for the consideration of those concerned, as reasons for pursuing a policy of caution which may help to prevent the recurrence of major difficulties at the beginning of next winter.

To go on to the question of iron ore. The work of the Expert Committees and the framing of the General Objectives have shown that it will be necessary to step up long-term, and even medium-term, imports of iron ore into the Community.

It appears to us that European steelmakers would find it to their advantage to associate themselves with the work of opening up deposits in Africa and America, in order not only to provide themselves with a reliable source of

future supplies, but also to ensure some stability as regards the flow of supplies, and the shipping needed for it.

The High Authority is following with close attention the tendency on the part of the iron and steel industry to invest both in projects for works along the coast and in suggested European participation on the new deposits overseas. It proposes to devote its most careful and helpful attention to examining what financial assistance it can furnish in this field, in which it is necessary to plan well ahead if Europe is not to find itself at some future date very badly off for reliable and economic supplies of iron ore.

In addition, as you know, the High Authority is continuing to promote technical and economic research, with a view to lessening the great inconvenience caused by the scarcity of coke and the remoteness of the iron-ore supplies.

The main aim is to find out how the specific consumption of metallurgical coke can be reduced, and to perfect methods of producing steel without using coke at all.

It is a matter of satisfaction to us to know that our work in this connection is receiving strong support from your Investments Committee.

May I mention that it often meets with less approval from the Consultative Committee and the Council of Ministers when it is a matter of obtaining credits for technical research.

We can, at all events, assure you that we quite realize, since a certain amount of unor-

thodoxy is essential in all research, that some opposition is always liable to be incurred: we feel sure, however, that as time goes on this will simmer down to a more reasonable level.

We, for our part, shall continue to work untiringly to this end, as indeed we have been doing for two years through the policy we have followed in guiding investments, and the action we have taken to encourage the short-term saving of imported scrap.

You will have seen from the General Report the effect which our work has had on investments designed to remedy the disequilibrium between pig-iron and steel.

The problem was stated in the most forthright terms, and the iron and steel industry of the Community responded with vigour and promptitude to our appeals and expectations: investments in blast-furnaces, coke-ovens and sintering-plants are going ahead satisfactorily, and, as you know, most of the loans granted by the High Authority during the past year went on the development of this side of the industry.

We have duly done our best to discourage investments which would have increased the tightness in the scrap market. We also endeavoured to do so by reforming the scrap compensation scheme, after negotiations lasting more than a year in which the unanimous agreement of the Council of Ministers, as required by Article 53, was ultimately obtained at the end of January 1957 to a new arrangement which we felt would not prejudice the necessary expansion of production, while it would

offer a real incentive to save and would penalize consumers who deserved to be penalized. As you will be aware, about a dozen appeals against this decision have been lodged with the Court of Justice of the Community.

During the same period, the indispensable flow of scrap imports from the United States was seriously threatened by a temporary embargo on export licences for scrap leaving American ports.

The original complete suspension was soon reduced to an embargo on heavy scrap only; subsequently, licences began to be issued once more even for this category, which would appear to be the only one likely to be in short supply during the coming months.

In order to work out consumers' real requirements, to make them clear to the representatives of the American Government, and to prepare the negotiations which the High Authority will need to carry on in Washington in order to arrive at an agreed import programme acceptable to both sides, the High Authority suggested that representatives of the State Department and Department of Commerce should visit Luxembourg, which they did on April 16 and 17 of this year. They had the opportunity to discuss matters with consumers and dealers, to gauge the importance of the problem for the European iron and steel industry, to establish the difficulties involved, and also to appraise what the Community has done over the past two years to dispose of these or to scale them down.

Our discussions with financial circles in the United States since last July have, as you know, resulted in the floating of the first public loan by a European Community on the New York market.

It was limited to \$ 35m., at 5 1/2 0/0, and was subscribed with exceptional rapidity. This enabled the High Authority to grant credits forthwith to thirteen enterprises at 5 7/8 0/0.

It selected from the many applications received the projects which it considered to deserve priority in accordance with the General Objectives, and which would yield quick results as regards stepping up the production of coal and, more particularly, coke, the production of pig-iron, and the beneficiation and roasting of iron ore. All these investments will help, directly or indirectly, to bring down the consumption of scrap. One credit of one million dollars is to be used to finance the building of houses for steelworkers.

I had occasion to describe this important milestone in the High Authority's financial policy to a meeting of your Investments, Administration and Social Affairs Committees in Luxembourg on the very day the loan was issued and subscribed in New York.

That meeting was held in accordance with the agreement at your last Session that there should be an exchange of views between the appropriate Committees of the Common Assembly and the High Authority before the High Authority fixed the rate of the levy chargeable as from July 1 of this year under Article 49 of the Treaty.

This discussion was of the greatest value to the High Authority.

Like the Assembly, the High Authority is firmly convinced that it should on no account cut down the means of action open to it, and considers the economic incidence of the levy to be a very small one, at the rate to which it was reduced two years ago.

It fully realizes that its guarantee fund and its various reserve funds must be kept sufficiently supplied for its activities to be independent of any passing deterioration in market conditions.

It is, however, also certain that the credit of the Community would gain nothing by the accumulation of moneys with no sign that they were to be expended in the foreseeable future.

It is aware that its guarantee fund of \$ 100 m. would enable it to borrow further very large sums in the future.

The supplementary report on finance which you have been sent shows the amounts set aside for various provisions, including those for technical research and for readaptation.

It also shows that if the rate had not been altered, the High Authority's action in revising the average figures on which the levy is based, as it is required to do by the Treaty, would have increased the yield of the levy. Even if the enterprises concerned had not applied to have the question reconsidered, therefore, I may say without mincing matters that the High Authority would have done so of its own accord, and

would have come to the conclusion that in any event the rate needed to be adjusted.

In fixing the rate for 1957-58 at 0.35%, the High Authority feels it may claim to have made due allowance for all aspects of a rather difficult decision, for which it is itself answerable, but which it is glad that it took only after thorough discussion with the Committees of your Assembly. It is grateful to the Committees for agreeing to this consultative procedure.

Mr. President, gentlemen, it is time for me to conclude my remarks. I am neither able nor concerned to review all the activities of the High Authority. Transport problems, the external relations of the Community — all matters of immediate interest — will certainly be described and debated in Committee and in the Assembly. Some of the points which will be made may be of special value at a time when Europe is embarking on a further lap on its way to becoming *one*, or rather to becoming Europe.

The months ahead will, we all know, be of crucial importance for the success or failure of that process.

The making of Europe is going ahead, on the basis of the partial integration achieved in the institutions of the Coal and Steel Community, towards further pooling, broader and farther-reaching and more political in its implications.

If the Plan Schuman in 1951 was the germ, and the Coal and Steel Community in 1954 was left as a marker, the Community is today in 1957 serving as a testing and take-off ground.

We have only to scan the Rome Treaties to see this for ourselves, and to see too, the extent of the differences — no doubt for political reasons unavoidable — between those Treaties and our own. Our Treaty laid down rules: they lay down procedure. They rely on individuals and institutions, which is taken for granted by some, after our own experience, but is causing concern to others.

For ourselves, as the executive of a Community of basic industries, we are happy to know that, in face of the swift industrialization of the Eastern world, we shall be able to continue our work of ensuring the social and economic soundness of our two all-important industries, in cooperation with the new executives, both in the energy sector and in a General Common Market.

For Europe to defend itself in truth, and not merely by force of arms, for it to be a magnet to the underdeveloped countries of the world, renewing its links with Asia, which this year became the Community's biggest customer for iron and steel exports, and reinforcing the links it must always maintain with Africa — for all these things the basic industries of coal and steel are the primary foundation.

I repeat that the soundness of those industries and the raising of the standard of living of the workers in them, both in our six countries and in the third countries, are the true substructure of the European fabric.

We may read in Montesquieu, « If I knew something which was of service to me and injurious to my family, I should put it from my

mind. If I knew something of service to my family and not to my country, I should seek to forget it. If I knew something of service to my country and injurious to Europe, or of service to Europe and injurious to human kind, I should look upon it as a crime. »

Such were the lofty words of the French eighteenth century, with its philosophy of one world.

Since Montesquieu's day we have had world organizations. We have them still. And all that we, as Europeans, can say of them is that they have not achieved what we would wish of them.

And for that reason, since they have failed us, we have to devote our care to regional systems.

We hope with all our hearts for the establishment of a second Commonwealth of Nations, founded on the Common Market and working side by side with the first.

We do not seek to dissemble the difficulties, still less the pauses and the inevitable and sometimes disappointing delays, involved by the venture now to be undertaken to complement and extend the one which we ourselves began.

But we may say from our own experience that although these difficulties must not be minimized, nor must they be magnified.

And we may repeat once again from our own experience that where there is the political will, it is possible to search out and gradually shape the technical way.

The task is thus straightforward and obvious enough. Things do not happen that way so very often. It is for us to make the most of it.

And for you most of all, Mr. President and gentlemen, you who are to be the members of the European Assembly, the bond between the countries, the bond between the European executives.

You are about to shoulder a historic responsibility.

That is an imposing word, but its meaning is very simple. You have gone through the events of your time, you have lived to remember them, and there are things that you do not wish to see again.

And that, my colleagues and myself are convinced, will serve you, at the level of vantage which you are to occupy, as furnishing the impetus you will need for the work our men and women in Europe require you to perform, in order that they may themselves work out and build up their own salvation and their own future.

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER**

HAUTE AUTORITÉ

Discours

de

MONSIEUR RENÉ MAYER

PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ

devant l'Assemblée Commune

Session ordinaire

1956 - 1957

Strasbourg

14 MAI 1957

Discours
du
PRÉSIDENT RENÉ MAYER
devant l'Assemblée Commune
de Strasbourg

14 mai 1957

Monsieur le Président, Messieurs,

Ma tâche sera, cette année, et grâce à vous, sinon allégée, du moins simplifiée. L'Assemblée a, en effet, marqué l'an dernier son désir de voir le rapport annuel de la Haute Autorité perdre une partie de son caractère purement descriptif. Vous avez insisté pour être saisis, dans ce rapport qui est maintenant entre vos mains depuis plusieurs semaines, non seulement du compte rendu d'activité que la Haute Autorité vous doit pour l'exercice 1956-1957, mais aussi des éléments principaux définissant la politique qu'elle entend suivre sur les problèmes fondamentaux qui se posent ou demeurent posés devant la Communauté après quatre années de fonctionnement du marché commun du charbon et de l'acier.

C'est pourquoi notre rapport contient cette année une grande partie, et notamment dans son introduction, de ce que je me garderai bien de vous répéter au cours de cet exposé. Je ne puis évidemment pas davantage à ce stade répondre par avance aux nombreuses questions ou objections critiques ni aux demandes d'explication que ce volumineux document appellera de la part des rapporteurs de vos commissions et des membres de votre Assemblée.

Mon propos sera donc seulement d'attirer votre particulière attention sur un certain nombre de points qui paraissent à la Haute Autorité mériter des réflexions en commun. Je me permets d'ailleurs de souligner, dès l'abord, que quatre années sont relativement peu de chose pour l'évolution d'une intégration économique dans des industries de base dotées d'une inévitable force d'inertie. Et pourtant, alors que l'on envisage aujourd'hui des délais trois fois plus longs pour l'avènement d'un marché commun général entre nos six pays, ce rapport est le dernier qui sera établi avant la date à laquelle prendra fin, au mois de février prochain, la période de transition prévue par le Traité qui nous régit.

Il est donc tout naturel qu'au cours du débat auquel, à deux reprises, il va donner lieu avant le 30 juin prochain, ne soient pas seulement rappelées les règles posées par le Traité et l'observation qu'en ont, de leur mieux, assurée au cours des douze mois sous revue les institutions de la Communauté et les gouvernements.

La Haute Autorité s'est trouvée très normalement amenée, comme le dit son rapport, à

procéder à un examen de conscience sur la période de transition et aussi sur les perspectives qu'ouvrent à la Communauté les années à venir. Dans quelle mesure les prévisions des auteurs du Traité se sont-elles trouvées vérifiées ?

Dans quelles conditions l'évolution de la conjoncture, sur certains points si différente des hypothèses de départ des années 50 et 51, a-t-elle influé sur l'exécution du Traité ?

Comment pourront être surmontées les difficultés subsistantes et qui ne sont point toujours les mêmes que celles qui avaient été alors prévues ?

Comment peut-on se représenter les méthodes propres à assurer, dans l'avenir, l'articulation de l'intégration partielle du charbon et de l'acier avec les Communautés dont les Traités signés à Rome prévoient maintenant l'institution ?

Autant de questions qui sont dans vos esprits comme dans l'esprit de la Haute Autorité.

S'il ne s'agit pas de répondre à toutes, et à toutes en même temps, nous pouvons, croyons-nous, vous demander de reconnaître que notre Rapport général, dans son introduction, dans les chapitres consacrés aux objectifs généraux de la Communauté, à la politique charbonnière, à la politique sociale, représente l'effort que vous attendiez de nous. Ai-je besoin d'ajouter qu'il a été facilité grandement par le beau rapport que M. Pierre Wigny a établi pour votre Commission des affaires politiques, et que votre Assemblée a bien voulu approuver au mois de février dernier à une très forte majorité, sur le bilan moral et politique des quatre premières

années d'existence de la Communauté du charbon et de l'acier. Ce « témoignage », pour reprendre le vocable qui sert de titre à sa publication, a été infiniment précieux pour mes collègues et pour moi-même.

Car si tout examen de conscience suppose une philosophie, tout en s'efforçant de la parfaire, il suppose surtout une méthode. La première qualité que l'on soit en droit de demander à celle qu'applique une institution comme la nôtre est l'objectivité. C'est sous cet angle que le rapport de M. Pierre Wigny nous a apporté des satisfactions substantielles. Nous continuons à espérer que cet esprit d'objectivité animera, dans l'avenir encore, les critiques, comparaisons, exhortations ou exigences qui seront adressées à la Haute Autorité.

Celle-ci, monsieur le président et messieurs, ne peut qu'appliquer le Traité tel qu'il est, et non pas tel que certains, en sens parfois tout naturellement opposés, voudraient qu'il soit. Il ne lui permet pas, selon nous, d'utiliser des critères d'ordre politique dans l'application des textes relatifs aux concentrations industrielles.

Il ne lui permet pas davantage, dans son action d'orientation des investissements, d'établir le dirigisme autoritaire d'une planification d'ensemble, qu'un autre Traité aurait pu à la vérité nous charger d'établir : mais ce n'est pas ce Traité-là qui a été signé.

Il ne lui permet pas, sans violer une règle impérative, de publier les avis qu'elle émet sur les programmes d'investissements des entreprises, ce qui limite, certes, la valeur d'exemple

des motifs de ses déterminations, mais lui demeure imposé par notre loi commune pour la protection du secret des entreprises, privées ou publiques.

Je n'ai pas besoin d'ajouter à ces quelques exemples, qui vous sont d'ailleurs familiers, tous ceux que je pourrais tirer du domaine de la politique sociale, où la fixation des salaires et des charges sociales est demeurée de la compétence nationale, de même que l'action de la Haute Autorité en matière de réadaptation est demeurée conditionnée par l'initiative de chaque Etat membre intéressé.

Ceci rappelé, la Haute Autorité vous demande de prendre clairement acte de ce qu'elle n'entend, en aucune manière, resserrer au profit d'une attitude de « passivité » la limite des pouvoirs que lui a assignés le Traité. Elle n'a d'ailleurs, notamment en matière de politique sociale, négligé aucune occasion de rechercher les moyens propres à orienter au bénéfice du relèvement du niveau de vie et de l'harmonisation dans le progrès tout ce que le Traité lui permet d'entreprendre avec l'accord nécessaire des gouvernements. Et elle est fermement décidée à persévérer en ce sens, avec l'appui total de votre Assemblée.

Autant que quiconque, les membres de la Haute Autorité sont persuadés qu'il ne peut en Europe y avoir de politique économique commune, à la définition de laquelle elle ne cesse d'appeler le Conseil de Ministres, que si cette politique reçoit l'appui des partenaires sociaux et en particulier des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Autant que quiconque, nous sommes également persuadés que les contacts suivis que nous entretenons avec celles-ci nous permettent périodiquement de rendre sensible à leurs yeux la vaste portée, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, des réponses que l'intégration européenne permettra, dans le domaine économique, d'apporter demain aux questions que très légitimement les travailleurs du charbon et de l'acier se posent sur l'avenir de leurs industries, la régularité de l'emploi, la sécurité sociale, la durée du travail et le niveau de la rémunération.

Dans l'intervention qu'il prononçait devant votre Assemblée, au mois de novembre 1955, monsieur le ministre Rey a, en termes particulièrement heureux, souligné le rôle que votre Assemblée et la Haute Autorité pourraient jouer en matière sociale dans les six pays de notre Communauté.

La Haute Autorité, pour sa part, a conscience du rôle particulier qui peut être le sien dans le jeu de forces d'où résulte le niveau des conditions de vie et de travail. Possédant les vues d'ensemble, capable d'apercevoir les équilibres possibles ou nécessaires, prouvant par les études qu'elle poursuit et les documents qu'elle établit l'étendue et même l'exactitude de son information, la Haute Autorité est prête à être, pour les gouvernements et les partenaires sociaux, non point un arbitre s'il est récusé, mais un « meneur de jeu » qu'on accepte bien plus qu'il ne s'impose et dont l'autorité morale peut s'affirmer et se révéler efficace dans la pratique des négociations, si fait défaut le recours à des

fondements juridiques que la lettre du Traité ne lui fournit pas.

Le progrès social, qui, selon nous, résulte déjà en partie du degré d'intégration économique qui a été atteint dans les industries du charbon et de l'acier, peut être mesuré par un certain nombre de chiffres que le Rapport général a rassemblés et qui permettent d'apprécier l'évolution des conditions de vie et de travail dans la Communauté.

Je voudrais les compléter ici par quelques indications sur les progrès accomplis depuis l'ouverture du marché commun dans le domaine de la productivité et des liens de cette dernière avec le niveau de vie des travailleurs de la Communauté.

La Haute Autorité, en avançant certains chiffres, n'ignore pas avec quelle prudence il convient de le faire, s'agissant d'une expérience de durée assez courte, et aussi en raison du caractère encore problématique des mesures de la productivité. Il lui semble pourtant que le moment est venu d'en faire état alors qu'il s'agit d'un élément décisif pour apprécier les mesures d'intégration que l'on propose aujourd'hui d'étendre.

Dans les mines de houille, le rendement par poste au fond est passé de 1.401 kg en 1953 à 1.529 en 1956, soit un accroissement de 9,5 %. En fait, cet accroissement est bien plus faible que celui qui est enregistré dans l'ensemble de l'industrie des pays de la Communauté au cours de la même période.

Calculé d'après les données du Bulletin Statistique de l'O.E.C.E., l'indice de productivité de l'ensemble des industries transformatrices de la Communauté a, en effet, progressé de 1953 à 1956 de 19,5 %, soit du double de l'accroissement de rendement constaté dans les mines de houille.

Il y a là un phénomène fondamental, sur lequel nous aurons à revenir et qui met en évidence la situation particulièrement difficile de l'industrie houillère en matière de technique de la production. Ceci dit, cette situation se compare avec un rendement par poste resté stationnaire dans la houillère britannique, alors qu'en revanche, dans les mines de Pologne, les chiffres officiels indiquent que, de 1952 à 1955, le rendement par poste a baissé de 7 %.

Il est beaucoup plus malaisé d'évaluer la productivité et ses variations dans l'industrie sidérurgique.

D'une part, les méthodes de production au stade même de la production de l'acier brut sont si diverses que l'on ne saurait aboutir à des résultats concluants sans une analyse spéciale au moyen de comparaisons internationales.

Si l'on veut compter, d'autre part, le degré, variable selon le pays, de concentration verticale des entreprises, de l'intégration en amont de cokeries, de mines de fer et de charbon, et de l'insertion en aval de services de l'industrie de transformation, il devient clair que des données chiffrées, dans ce secteur, sont difficiles à fournir.

Toutefois, il est possible de confronter deux séries d'indices.

De 1953 à 1956, le chiffre des effectifs de l'industrie sidérurgique de la Communauté a augmenté de 10 % au maximum. La production d'acier brut s'est, en revanche, accrue pendant la même période de 43 %. On est donc amené à conclure que l'augmentation de la production par ouvrier au travail peut être chiffrée aux environs de 30 %. Même si ce chiffre ne peut prétendre à l'exactitude, il n'en demeure pas moins que la production par ouvrier a augmenté dans l'industrie sidérurgique, plus fortement que la productivité dans l'ensemble des industries de transformation de la Communauté, soit 19,5 %, et cette industrie a occupé dans nos six pays englobés dans le marché commun une position particulièrement favorable.

Si nous examinons maintenant le rapport existant entre le rendement et le salaire, que constatons-nous, du moins approximativement ?

Dans les houillères, les gains réels par poste au fond ont augmenté d'environ 30 % entre 1953 et 1956 dans la Communauté. Comme je vous l'indiquais tout à l'heure, le rendement par poste au fond n'a augmenté que de 9,5 %. L'accroissement des salaires réels des mineurs de fond est donc supérieur non seulement à l'accroissement du rendement, mais même à l'accroissement moyen de la productivité des industries de transformation, soit 19,5 %. Il n'y a là rien qui nous surprenne. La nécessité d'accorder au mineur une prééminence certaine en matière de rémunération est simplement révélée d'une

façon particulièrement nette, mettant en lumière un facteur de grande importance pour l'évolution et l'avenir de l'industrie houillère de l'Europe et du caractère essentiel, pour son développement, du facteur humain.

L'industrie sidérurgique accuse dans la Communauté, entre 1953 et le milieu de 1956, une hausse des gains horaires réels de 29%. Ce coefficient est tout à fait comparable à celui de l'accroissement de rendement que nous avons évalué tout à l'heure à 30% environ. C'est de 30% également que les gains horaires réels ont augmenté dans les mines de fer.

Si l'on examinait d'autre part les mouvements de ces indices d'année en année, on trouverait tout naturellement que l'accroissement des gains effectifs par unité de temps, dans les trois industries de la Communauté, a été particulièrement marqué entre 1955 et 1956, en harmonie avec l'expansion, sans précédent dans certains pays membres, de l'activité de l'industrie sidérurgique, utilisatrice du charbon et du minerai de fer.

Les études entreprises par les services de la Haute Autorité permettront, grâce à l'enquête actuellement menée à ce sujet en collaboration avec les offices nationaux de statistiques des divers pays, de tracer la courbe des salaires dans les industries de la Communauté, en la comparant à celle des autres industries. Il sera ainsi répondu à une des questions si souvent posées par ceux qui se plaignent d'un retard de l'évolution des salaires par rapport au développement de la production dans la Communauté.

Bornons-nous à constater aujourd'hui, en attendant le résultat de ces études plus approfondies, que les conclusions qu'il est possible de tirer des matériaux disponibles ne vont pas dans ce sens : qu'il n'y a vraisemblablement pas de retard des salaires réels sur le rendement des industries dans la conjoncture en expansion que traverse présentement l'Europe des Six, expansion qu'il s'agit aujourd'hui d'approvisionner, de maintenir et de développer.

L'année 1956-1957 restera marquée, monsieur le président, messieurs, par la crise de Suez et dominée par le problème de la dépendance énergétique de l'Europe. En quelques mois, les habitants de nos six pays ont pris conscience de l'existence du problème. Et déjà ils ont marqué à la fois leur intérêt pour les solutions possibles, leur souci de la régularité de l'approvisionnement.

Les événements que nous avons vécus ont fait également ressortir le caractère unitaire du problème de l'énergie, sur lequel la Haute Autorité n'a cessé d'appeler l'attention des gouvernements. Appelée à publier pour la deuxième fois les objectifs généraux de la Communauté, elle était tout naturellement amenée, avec le concours des gouvernements et des experts, à établir des bilans prévisionnels de fourniture et d'emploi de l'énergie, sans lesquels aucun objectif concernant l'industrie houillère ne peut être valablement dessiné.

La Haute Autorité a bénéficié, dans ce domaine, de l'heureuse désignation d'un de ses membres, monsieur le vice-président Etzel,

parmi les trois « Sages » auxquels les ministres des Affaires étrangères de nos six pays ont confié le soin d'établir les premiers objectifs communs dans le domaine de la production, au stade industriel, d'énergie d'origine nucléaire.

Les travaux de ces trois personnalités, le rapport qu'ils ont établi, l'information étendue dont la Haute Autorité a pu profiter, ont corroboré les prévisions et les buts que nos propres travaux sur les objectifs généraux avaient dégagés.

Votre Assemblée a marqué son désir, conforme à celui de la Haute Autorité, d'entendre M. Etzel lui faire part des conclusions principales de l'étude des « Sages », sur laquelle je me garderai donc d'anticiper.

Dans le domaine de l'énergie classique, le Rapport général vous a fait connaître la résolution adoptée à Rome par les six gouvernements des pays membres, invitant la Haute Autorité à formuler des propositions quant aux méthodes qui permettraient à ces pays d'adopter une politique rationnelle et coordonnée de l'énergie dans son ensemble.

La Haute Autorité croit savoir que certains se seraient émus de ce qu'ils considéreraient comme un empiétement sur un domaine où la compétence lui échappe. Je voudrais très simplement dire sur ce point combien semblable inquiétude nous étonne. Que ne pourrait-on nous reprocher, au contraire, si nous avions négligé de faire valoir ce point de vue ?

Toute la structure, les objectifs, les moyens, la politique et l'activité future des mines de

houille d'Europe ne dépendent-ils pas de la vue qui sera prise d'une semblable politique de l'énergie ?

Est-il possible d'orienter les investissements, d'avoir une opinion sur la politique des prix, sur la valorisation du charbon dans l'énergie secondaire, et notamment l'énergie électrique, sans se référer aux données résultant d'une étude plus générale ?

Est-il enfin possible de formuler à l'usage des gouvernements des propositions sur une politique d'importation, voire d'affrètement, sans disposer de ces mêmes données, pour remplir ainsi une mission que le Traité nous confère très expressément lorsqu'il nous charge de « veiller à l'approvisionnement » ?

« Veiller à l'approvisionnement » prend d'ailleurs pour la Communauté un sens double : celui de l'action à court terme et de la surveillance de la situation conjoncturelle et celui qui est aujourd'hui né de cette constatation, que l'Europe des Six demeurera importatrice structurelle de charbon à moins d'une diminution, imprévisible et brutale, de l'activité générale et de la consommation d'énergie et d'acier par tête d'habitant. Et ceci pendant de longues années, délai qui nous a amenés aux capacités à développer, aux extensions à prévoir, que vous trouvez exposées dans la partie des objectifs généraux consacrés à ce problème.

Qu'il me soit permis, à cet égard, d'insister pendant quelques instants sur le problème des investissements dans les charbonnages de la Communauté.

L'étude, à laquelle la Haute Autorité procède de manière continue, des déclarations d'investissements qui lui sont faites en vertu de l'article 54 du Traité nous montre que, si la part de l'industrie sidérurgique dans les programmes déclarés augmente constamment, celle de l'industrie charbonnière va s'amenuisant.

Malgré les investissements actuellement à l'étude pour s'ajouter à ceux qui ont été déjà réalisés, les capacités d'extraction sont loin d'augmenter dans la même mesure que les besoins prévisibles de charbon. En outre, d'après les chiffres provisoires de l'enquête effectuée sur les investissements en 1957, les sommes investies en 1956 sont notablement inférieures à celles qui l'ont été en 1953 et 1954.

Si je rapproche cette constatation de ce que j'ai dit tout à l'heure quant à l'augmentation de la productivité dans la houillère, j'aurai, je crois, indiqué une situation dont l'ensemble, selon les lignes du chapitre du Rapport général consacré à la politique charbonnière, doit être considéré comme un des problèmes majeurs de la Communauté, et pour la Haute Autorité, et pour les gouvernements des pays membres, dont l'économie générale comme la balance des paiements peuvent être nettement influencées par la structure de l'approvisionnement en combustibles de leur pays.

Vous serez sans doute persuadés comme nous-mêmes, Monsieur le président et messieurs, que l'étroitesse du marché des capitaux en Europe n'est pas la seule cause de l'insuffisance des investissements dans les industries houillères de la Communauté.

Les incertitudes d'ordre économique touchant l'avenir du charbon quant à son prix, à ses possibilités concurrentielles vis-à-vis des combustibles liquides, la politique des gouvernements quant à la tarification des services publics du gaz et de l'électricité, clients de la houillère, l'opinion, généralement reçue et jusqu'ici insuffisamment discutée, du rôle déterminant que le prix du charbon jouerait comme facteur dirigeant de l'ensemble des prix, tous ces éléments concourent à la raréfaction des capitaux qui pourraient s'investir dans les charbonnages, à l'élévation des taux d'intérêt et, dans certains cas, à un développement de l'autofinancement au-delà des limites qui puissent être raisonnablement acceptées malgré le caractère particulier à cet égard de l'amortissement des installations houillères.

L'examen de cet ensemble de questions avec le Conseil de Ministres et la définition d'une politique charbonnière qui soit acceptée par les Etats, les producteurs et les organisations ouvrières sont un des devoirs des institutions de notre Communauté.

Cet examen a déjà commencé lors de la dernière session du Conseil de Ministres les 9 et 10 mai.

Le Conseil a procédé à un examen approfondi d'une documentation d'ensemble qui lui avait été soumise par la Haute Autorité sur différents problèmes de politique tant en matière de prix et de salaires qu'en matière d'investissements.

En conclusion de ces débats, le Conseil a chargé sa Commission de coordination d'élabo-

rer pour la prochaine réunion du Conseil le mandat d'un comité mixte dont la tâche consisterait à :

premièrement — déterminer les méthodes de mesure de l'accroissement de la productivité dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté,

deuxièmement — faire ressortir après examen si le poids de la production de charbon et d'acier dans les indices des différents pays est comparable et n'implique pas des corrections, compte tenu de la part de ces produits dans le produit national brut de chacun des pays,

troisièmement — faire des propositions tendant à l'établissement d'une politique coordonnée des Etats membres, susceptible de permettre l'exécution des investissements reconnus comme essentiels et particulièrement urgents pour la réalisation des objectifs généraux.

L'issue heureuse de ces travaux, génératrice de décisions industrielles efficaces, ne dépend pas de la seule initiative de la Haute Autorité.

Elle a fait connaître sa position sur l'ensemble de la politique charbonnière. Elle est convaincue qu'un prix suffisamment rémunérateur du charbon est nécessaire à l'avenir de la production houillère, quel qu'en soit le régime, public ou privé.

Elle a été frappée par la similitude de ses préoccupations avec celles qu'exprimait le 16 avril dernier devant le Conseil Economique et Social des Nations Unies, M. Eugène Black, président de la Banque Internationale pour la

Reconstruction et le Développement, lorsque, parlant de la conviction courante sur la nécessité de l'énergie à bon marché, il concluait que « le kilowatt qui coûte véritablement cher est celui dont l'économie a besoin, mais qu'elle ne peut obtenir ».

En présence des problèmes énergétiques à long terme que pose devant nous le développement de nos industries et l'amélioration du standard de vie des peuples de notre Communauté, nous souhaitons que les études qui vont être entreprises sur une politique coordonnée de l'énergie permettent de préciser une politique charbonnière quant à la production, l'importation, les prix et la politique financière et fiscale qui puisse, d'un commun accord, être recommandée et suivie.

A la vérité, messieurs, le problème des investissements dans les charbonnages est bien loin d'être le seul et le premier à considérer pour assurer le plein développement des possibilités actuelles de la Communauté.

Au cours de l'année sous revue, en effet, les capacités de production n'ont pas été, tant s'en faut, pleinement utilisées.

En 1956 l'extraction réelle de 250 millions de tonnes est restée inférieure à la possibilité d'extraction de 263 millions. C'est sans nul doute à une insuffisance de main-d'œuvre que doit être attribuée l'utilisation incomplète des capacités d'extraction. Le même problème, nous le savons, se posera pour les extensions de capacités ou créations de sièges nouveaux, sous la réserve que des moyens de production plus

modernes y viendront améliorer la productivité même du travail dans des installations nouvelles.

Le problème de la main-d'œuvre demeure donc un élément capital des possibilités charbonnières de l'Europe. Producteurs, syndicats et gouvernements en sont conscients. Nous avons déjà montré que les relèvements des salaires des mineurs tendaient à maintenir ceux-ci au sommet de l'échelle de la rémunération.

Dans certains pays des encouragements directs au recrutement et à la stabilité des mineurs de fond ont été institués, dont l'Assemblée sait que la forme et le financement ont soulevé entre la Haute Autorité et le Gouvernement fédéral allemand des difficultés qui ne sont point encore réglées. Toutes les discussions ont écarté du débat le principe même d'un encouragement spécial à cette catégorie de travailleurs, qui s'y montre très vivement attachée, ainsi d'ailleurs que le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Land, lesquels peuvent exciper de l'augmentation du nombre des mineurs de la Ruhr depuis que cette prime a été instituée.

La Conférence sur la Sécurité dans les Mines de Houille, convoquée à l'initiative de la Haute Autorité par le Conseil spécial de Ministres, a accompli ses travaux dans un temps qui constitue un record de diligence et d'exactitude. L'Assemblée me permettra de remercier de cette tribune tous ceux qui ont pris part à ces travaux et permis l'adoption des résolutions finales. Je tiens en particulier à souligner la contribution importante apportée à ces travaux par les

experts britanniques et ceux du Bureau International du Travail.

L'Assemblée me permettra également, j'en suis sûr, de rendre à cet égard à mes collègues Daum et Finet l'hommage qui leur est dû pour avoir conduit avec maîtrise, à son terme, une entreprise qui avait pu, à l'origine, susciter des craintes et des soucis que la Haute Autorité n'a d'ailleurs jamais partagés.

Le Conseil de Ministres a été saisi par nous, après étude des conclusions de la Conférence, de nos propositions sur les suites à donner par les gouvernements à ces conclusions, dans l'immediat et dans l'avenir.

Dans une première étape, les gouvernements et la Haute Autorité ont confirmé la création, décidée par la Résolution du 6 septembre, d'un organe permanent chargé d'étudier et de proposer les mesures jugées les plus efficaces pour porter au plus haut degré possible la sécurité dans les mines de houille. La présidence et le secrétariat de ce comité ont été confiés à la Haute Autorité.

J'en aurai terminé avec ces questions fondamentales concernant les problèmes du travail dans les mines lorsque j'aurai souligné les efforts faits et les résultats obtenus au cours de cette année pour l'élaboration d'une Convention sur la Sécurité sociale des travailleurs migrants.

Cette Convention prévoit pour les travailleurs migrants la totalisation des périodes d'assurance ou d'emploi pour l'ouverture et le montant des droits; elle organise des versements

en espèces et un service des prestations en nature lorsque le travailleur ou sa famille se trouve en dehors du pays d'emploi.

Elle réduit ainsi substantiellement les obstacles qui, dans le domaine de la sécurité sociale, s'opposent à une véritable libre circulation de la main-d'œuvre.

Approuvé dans ses principes par le Conseil Spécial de Ministres dans sa séance du 7 février 1957, nous espérons qu'un texte définitif pourra être élaboré et adopté avant l'été.

Monsieur le président, messieurs, le développement de la sidérurgie dans la Communauté tend à être dominé par les problèmes d'approvisionnement en matières premières.

Votre Commission du marché commun a été tenue au courant par la Haute Autorité des conditions dans lesquelles, conformément aux vœux de l'Assemblée, les mesures de répartition, corollaire d'une constatation de pénurie, avaient pu être évitées pour le charbon au cours de l'hiver dernier.

Votre commission a procédé à une étude approfondie des conditions dans lesquelles a eu lieu l'approvisionnement du marché commun et en particulier des sidérurgies de la Communauté en coke et en charbons à coke.

Il lui a été notamment expliqué les conditions dans lesquelles la Haute Autorité a dû concilier les exigences contraires de l'approvisionnement des foyers domestiques et du droit des usines

propriétaires de mines de s'approvisionner par priorité sur le charbon extrait de ces mêmes mines.

Ce droit de propriété ne peut en aucune façon être méconnu, et il constitue d'ailleurs aujourd'hui une modalité structurelle de la sidérurgie dans plusieurs pays membres, qui est un fait donné dont l'ampleur seule, si elle devait croître davantage, pourrait donner lieu, dans certaines circonstances, à des préoccupations particulières.

L'exercice de ce droit, en période de tension du marché, a évidemment une limite : c'est de ne point aboutir, en fait, à un rationnement d'autres consommateurs qui ne peut, dans le droit du Traité, résulter que de l'application de l'article 59. Dans cette dernière hypothèse, le droit d'approvisionnement prioritaire tombe, et c'est la totalité de la production des mines, quel qu'en soit le propriétaire, qui est soumise à la répartition autoritaire. C'est pour éviter cette situation critique que la Haute Autorité a déjà obtenu des entreprises sidérurgiques, ou chimiques, ou des services publics propriétaires de mines dans la Ruhr, qu'elles limitent volontairement leurs enlèvements de charbon à ce titre et prennent leur part convenable des charbons importés.

D'autre part, la surveillance que la Haute Autorité exerce sur les plans de livraison des trois comptoirs de la Ruhr, le droit de veto qu'elle s'est réservé d'opposer le cas échéant à leur exécution, lui donnent le moyen d'agir efficacement dans ce sens et d'éviter ainsi des dis-

criminations dans l'approvisionnement des consommateurs et en particulier des différentes sidérurgies propriétaires de mines.

Le rapport que M. Fayat a discuté au sein de votre Commission du marché permettra une discussion utile de ces questions au cours de la présente session.

Certes, une détente sérieuse règne actuellement sur le marché charbonnier, qui est de nature à faciliter présentement l'approvisionnement des divers secteurs de la consommation. Les importations considérables, conséquences de la disparition des stocks à la suite des rigueurs de l'hiver 1955-1956 et des appréhensions légitimes causées par la crise de Suez, ont coïncidé avec un hiver, cette année très clément.

Les stocks se sont reconstitués et ont créé sur le marché charbonnier un sentiment d'euphorie auquel il serait sage de ne pas s'abandonner.

L'activité industrielle toujours aussi soutenue, la demande, maintenue à son plus haut niveau, de la sidérurgie, constituent des éléments fondamentaux sains qui devraient conduire à ne ralentir en aucune manière la production, afin d'aborder l'automne prochain dans des conditions qui ne mettent en cause ni l'approvisionnement de l'industrie ni les livraisons aux foyers domestiques.

Nous soumettons, par delà votre Assemblée, ces considérations à la réflexion des intéressés, comme constituant les éléments d'une politique

de prudence susceptible d'éviter le retour à des difficultés majeures à l'entrée de l'hiver prochain.

Quant au minerai de fer, les travaux des commissions d'experts et la rédaction des Objectifs généraux ont mis en lumière la nécessité d'acquiescer, à long terme, et même à moyen terme, les importations de minerai de fer dans la Communauté.

Les sidérurgistes européens nous paraissent avoir intérêt à s'assurer des participations dans les gisements en voie d'équipement en Afrique et en Amérique, dans le dessein de procurer à leurs approvisionnements futurs, outre une base sûre, une certaine stabilité du cours des approvisionnements, comme des transports maritimes y afférents.

La Haute Autorité suit avec attention l'orientation des investissements sidérurgiques tant dans les projets d'usines côtières que dans d'éventuelles participations de caractère européen, dans les gisements nouveaux d'outre-mer. Elle étudiera avec soin et désir d'être utile ses possibilités éventuelles d'aide financière dans ce domaine, où il est nécessaire de projeter à long terme, si l'Europe ne veut pas se trouver un jour, quant au minerai de fer, dans une situation fort peu satisfaisante pour la sûreté et l'économie de son approvisionnement.

De même, vous le savez, la Haute Autorité continue à promouvoir la recherche technique et économique afin de pallier les conséquences onéreuses de la rareté du coke et de l'éloignement des minerais.

Il s'agit avant tout de dégager les possibilités de réduction de la consommation spécifique de coke métallurgique et de faire progresser la mise au point des méthodes de production d'acier sans recours au coke.

Nous nous félicitons d'être appuyés fortement dans tous nos efforts en ce sens par votre Commission des investissements.

Avouerais-je que ces efforts sont souvent moins bien accueillis, lorsqu'il s'agit des crédits de recherche technique, par le Comité Consultatif ou le Conseil de Ministres ?

Nous pouvons en tous cas vous donner l'assurance que nous comprenons qu'un minimum d'hérésie étant indispensable à toute recherche, celle-ci puisse se heurter à des oppositions dont nous sommes assurés d'ailleurs qu'elles reviendront, dans l'avenir, à de plus justes proportions.

Nous ne nous laisserons pas, quant à nous, de travailler en ce sens, comme d'ailleurs nous le faisons depuis deux ans dans notre politique d'orientation des investissements et dans nos actions relatives à l'économie à court terme de ferraille importée.

Le Rapport général vous a fait connaître l'influence que notre action a eue sur les investissements destinés à parer au déséquilibre fonte-acier.

Le problème a été posé en pleine clarté, et l'industrie sidérurgique de la Communauté a évidemment et rapidement répondu à nos appels et à notre attente : la réalisation d'in-

vestissements en hauts fourneaux, en cokeries et en installations d'agglomération est en bonne voie et vous savez que c'est à ces développements qu'a été consacrée la plus grande partie des prêts consentis par la Haute Autorité au cours de l'année écoulée.

Nous n'avons pas manqué de décourager les investissements qui accroîtraient la tension sur le marché de la ferraille. Nous nous sommes efforcés de le faire également en réformant le système de péréquation de la ferraille, au terme de négociations qui ont duré plus d'une année, afin d'obtenir à la fin de janvier dernier l'avis unanime du Conseil de Ministres, requis par l'article 53 du Traité, sur une formule nouvelle qui nous a paru ne pas porter préjudice au développement nécessaire de la production tout en donnant une prime réelle à l'économie et en pénalisant les consommations qui doivent l'être. Vous n'ignorez pas qu'une douzaine de recours ont été formés contre cette décision devant la Cour de Justice de la Communauté.

Dans le même temps, l'importation indispensable de ferraille des Etats-Unis s'est trouvée sérieusement mise en cause par un embargo temporaire sur la délivrance des licences d'exportation au départ des ports américains.

Cette suspension, d'abord totale, a été rapidement limitée par la suite à la ferraille lourde ; puis la délivrance des licences a repris même pour cette catégorie, qui paraît demeurer la seule où des difficultés d'approvisionnement soient à vaincre dans les mois qui viennent.

Pour élucider les besoins réels des consommateurs, les rendre sensibles aux représentants

de l'Administration américaine et préparer les négociations que la Haute Autorité devra mener à Washington afin d'arriver à un programme agréé d'importation acceptable de part et d'autre, la Haute Autorité a suggéré la visite à Luxembourg, qui a eu lieu les 16 et 17 avril dernier, de représentants du State Department et du Department of Commerce des Etats-Unis. Ils ont eu le loisir de prendre contact avec les consommateurs et les négociants, de mesurer l'importance du problème pour la sidérurgie européenne, de circonscrire les difficultés, d'apprécier aussi les efforts que la Communauté a, depuis deux années, accomplis pour les résoudre ou les atténuer.

Les contacts qui ont été pris avec les milieux financiers des Etats-Unis depuis le mois de juillet dernier ont permis, vous le savez, l'émission dans le public du premier emprunt d'une Communauté Européenne sur le marché de New-York.

Limité à 35 millions de dollars et émis au taux de 5,5 %, il a été couvert dans des conditions très remarquables de rapidité.

Il a permis à la Haute Autorité de consentir immédiatement des prêts au taux de 5 ⁷/₈ % à 13 entreprises.

Elle a choisi parmi les nombreuses demandes dont elle était saisie les projets considérés comme prioritaires au regard des objectifs généraux et dont l'exécution doit donner des résultats rapides pour augmenter la production de charbon et notamment de coke, pour accroître la production de fonte et enfin pour en-

richir et réduire le minerai de fer. Ces investissements auront tous pour résultats direct ou indirect de diminuer la consommation de ferraille. Un des prêts — pour un million d'unités de compte — servira au financement de la construction de logements pour ouvriers sidérurgistes.

J'ai eu l'occasion de rendre compte de cette étape importante de la politique financière de la Haute Autorité devant une réunion de vos Commissions réunies des investissements, de l'administration et des affaires sociales, qui avait lieu à Luxembourg le jour même où à New-York, cet emprunt était offert et couvert.

Cette réunion faisait suite à l'accord intervenu dans votre dernière session et aux termes duquel un échange de vues interviendrait entre les Commissions compétentes de l'Assemblée Commune et la Haute Autorité, avant que cette dernière statuât sur le taux du prélèvement institué par l'article 50 du Traité et applicable à partir du 1^{er} juillet prochain.

La Haute Autorité a tiré le plus grand profit de cet échange de vues.

Elle est, comme l'Assemblée, parfaitement convaincue de la nécessité de ne point diminuer ses moyens d'action, comme elle l'est de l'incidence économique très faible du prélèvement au taux où il a été réduit il y a deux ans.

Elle ne méconnaît en aucune manière la nécessité de voir son fonds de garantie et ses divers fonds de réserve dotés de façon suffi-

sante pour mettre son action à l'abri des conséquences de baisses temporaires de la conjoncture.

Mais elle est également persuadée que le crédit de la Communauté n'aurait rien à gagner à l'accumulation de sommes qui continueraient de n'être point dépensées dans un délai prévisible.

Elle sait que son fonds de garantie de 100 millions de dollars lui permettrait d'emprunter dans l'avenir encore des montants très importants.

Le rapport financier complémentaire qui vous a été remis vous expose la dotation des diverses provisions, qu'il s'agisse de la recherche technique ou de la réadaptation.

Il vous explique également que la révision des valeurs moyennes servant de base au prélèvement, à laquelle la Haute Autorité a procédé conformément au Traité, aurait entraîné, si le taux n'avait point été modifié, un relèvement du produit du prélèvement. Il s'ensuit que, même si des demandes n'avaient pas été présentées par les assujettis, la Haute Autorité aurait, je l'affirme ici sans ambage, examiné spontanément le problème et serait arrivée à la conclusion qu'en tout état de cause il était nécessaire d'aménager le taux de perception.

En fixant ce dernier pour l'année 1957-58 à 0,35 %, la Haute Autorité croit avoir tenu compte de tous les éléments d'une décision délicate, dont la responsabilité lui appartient, mais qu'elle est heureuse de n'avoir prise qu'après une discussion approfondie avec les commis-

sions de votre Assemblée, qu'elle remercie d'avoir accepté cette procédure de consultation.

Monsieur le président, messieurs, il est temps pour moi de conclure. Aussi bien n'avais-je ni les moyens, ni l'intention de passer en revue toutes les activités de la Haute Autorité. Les questions de transports, les relations extérieures de la Communauté, toutes d'actualité, devront certainement faire l'objet, en commissions et devant l'Assemblée, d'exposés et de débats. Certains pourront être particulièrement utiles au moment où l'Europe aborde une étape nouvelle vers son unification ou plutôt sa constitution.

Les mois qui vont venir, nous le savons tous, seront d'une importance capitale pour l'avenir de cette constitution.

L'œuvre européenne se complète en partant de l'intégration partielle, déjà réalisée dans les institutions de la Communauté Charbon-Acier, pour aller vers de nouvelles mises en commun, plus larges dans leur base, plus générales dans leurs effets, plus politiques dans leurs résultats.

Si le plan Schuman a été en 1951 le levain, si la Communauté Charbon-Acier est demeurée, en 1954, la pierre d'attente, elle a pu, en 1957, servir de terrain expérimental et de base de départ.

Il suffit de lire les traités signés à Rome pour s'en convaincre, comme pour mesurer les différences, sans doute politiquement inévitables, entre ces traités et celui qui nous régit. Ce dernier posait des règles alors que les traités de Rome ont prévu des procédures. Ils font con-

fiance aux hommes et aux institutions, ce qui paraît naturel aux uns, après l'expérience qui fut la nôtre, mais ce qui inquiète les autres.

Quant à nous, exécutif d'une Communauté des industries de base, nous nous réjouissons de penser qu'en face de l'industrialisation rapide du monde de l'Est, nous pourrions poursuivre nos efforts pour assurer la santé, sociale et économique, de ces industries fondamentales, en liaison avec les exécutifs nouveaux, dans le domaine de l'énergie et dans celui d'un marché commun général.

Pour que l'Europe puisse se défendre véritablement, et non pas seulement par des armements, pour qu'elle puisse être un pôle d'attraction pour les pays sous-développés du monde, renouant des liens avec l'Asie, devenue cette année le premier client des exportations sidérurgiques de la Communauté, et rénovant ceux qu'elle doit maintenir avec l'Afrique, pour tout cela les industries de base du charbon et de l'acier sont le fondement premier.

Leur santé, je le répète, l'élévation du niveau de vie de leurs travailleurs, dans nos six pays et des pays tiers, sont les assises véritables de l'édifice européen.

Nous lisons dans les pensées de Montesquieu :

« Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût

préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime. »

Fières paroles de l'universalisme français du dix-huitième siècle.

Nous avons connu, messieurs, depuis lors des organisations universelles. Nous en connaissons encore. Le moins que nous en puissions dire, Européens que nous sommes, c'est qu'elles ne nous ont point apporté toujours de quoi nous satisfaire.

Et c'est pourquoi, à leur défaut, nous donnons nos soins à des formules régionales.

Nous appelons de tous nos vœux la création d'un second « Commonwealth of Nations », né du marché commun et associé au premier.

Nous ne nous dissimulons point les difficultés, ni surtout les délais et les lenteurs inévitables, parfois décevantes, de l'œuvre qui va être entreprise pour compléter et élargir celle que nous avons nous-mêmes commencée.

Mais notre propre expérience nous permet de dire que ces difficultés, s'il ne faut point les minimiser, il ne faut pas non plus les magnifier.

Notre propre expérience nous permet de répéter une fois de plus que si la volonté politique existe, les solutions techniques peuvent être trouvées et progressivement aménagées.

Le devoir est donc simple et clair. Ce n'est pas si fréquent. A nous d'en profiter.

A vous surtout, Monsieur le président et messieurs, qui allez devenir des membres de l'Assemblée Européenne, facteur d'unité entre les pays, facteur d'unité entre les exécutifs européens.

Vous avez devant vous une responsabilité historique.

Ce grand mot veut dire une chose très simple: vous avez vécu les choses de votre âge, vous avez survécu, et il est des choses que vous ne voulez plus revoir.

C'est là que vous puiserez, mes collègues et moi en sommes convaincus, au niveau des vues d'ensemble auquel vous allez vous porter, l'élan nécessaire aux efforts que les hommes et les femmes de nos pays d'Europe exigent pour qu'ils puissent, de leurs propres mains, construire et fortifier leur salut et leur avenir.